

## Appel à projets départemental

Le Département de Saône-et-Loire reconduit chaque année, le dispositif d'appel à projets en faveur des collectivités.

Les modalités d'intervention annuelles s'inscrivent dans le cadre d'une vision stratégique pluriannuelle pour le territoire, qui repose sur 6 volets thématiques :

- 1. Equipements et services publics
- 2. Accès aux soins et aux services destinés aux familles
- 3. Habitat, espaces publics, voirie et réseaux divers.
- 4. Culture et patrimoines
- 5. Promotion, valorisation, et attractivité des territoires
- 6. Environnement

### **Pour les commerces de proximité, l'appel à projet intervient au niveau :**

- des travaux d'amélioration des bâtiments : la construction, l'extension, la rénovation, les travaux d'amélioration des performances énergétiques et la mise aux normes des bâtiments nécessaires au maintien des services à la population et destinés à recevoir du public (Volet 1).

### **Pour l'approvisionnement local / les circuits de proximité :**

- les études de projet de système alimentaire local territorial à l'échelle d'un territoire de projet cohérent,
- les travaux d'aménagement intérieur et de mise aux normes, ainsi que les équipements liés à l'aménagement (banque d'accueil, matériel de stockage,...) (Volet 5).

A noter par ailleurs que l'implication départementale en faveur du développement des circuits alimentaires de proximité s'adosse notamment au déploiement, sur tout le territoire, de la plateforme Agrilocal71.com utilisable gratuitement par toutes les collectivités de Saône-et-Loire afin d'intégrer une part croissante de produits agricoles de proximité dans la restauration collective.



Pour 2018, l'appel à projet est clos, il n'est plus possible de déposer des dossiers (date limite : 15 février).